

La vie des gentilshommes-verriers
en Bas-Languedoc

Claude-Annie GAIDAN

La vie des Gentilshommes-verriers en bas-Languedoc

La tradition orale veut que ce soit au retour des Croisades que Saint Louis donna aux nobles le privilège de souffler le verre, d'après l'édit de 1436 connu sous le titre de « Statut de Sommières » mais nous trouvons dès 1394 Guillaume Pons installant la verrerie de « La Pénitence » à Rousson.

A la même époque les Chartreux soufflent le verre à Valbonne.

En 1523, Antoine Odouard et son fils Claude soufflent le verre dans les bois de Valbonne ainsi que Bertrand Rey, maître verrier de Maruéjols en 1553.

Mon propos est de vous parler aujourd'hui de ceux qui nous touchent le plus, car ils ont laissé une nombreuse descendance.

Je veux parler des Gentilshommes verriers du Languedoc et en particulier du Gard.

C'est à Sommières mais aussi à Carcassonne que les gentilshommes verriers se réunissaient de façon irrégulière pour faire reconnaître leurs titres de noblesse.

Pour l'instant j'ai trouvé trace des rencontres de 1663, 1668 et 1753 à Sommières, et 1724 à Carcassonne.

Tous les gentilshommes verriers présents y sont nommés, d'autres présentent la procuration d'un proche parent.

Ils reviennent des Croisades ruinés, les nobles n'ayant pas le droit d'effectuer un travail manuel, seul le travail du verre leur sera autorisé, mais des règles très strictes leur seront imposées.

J'ai relevé une centaine d'interdictions de toutes sortes.

Rassurez-vous, je n'en citerai que trois :

- transmission de père à fils uniquement.
- interdiction de prendre un ouvrier non noble.
- interdiction de vendre leur marchandise en dehors de la verrerie, c'était le rôle des marchands.

Lors de la foire de Beaucaire, c'étaient les marchands qui étaient chargés de vendre la production des gentilshommes-verriers.

Les fours devaient fonctionner seulement six à sept mois dans l'année, période appelée « *la réveillée* » ou « *campagne* ».

Ils doivent déplacer leurs fours tous les cinq ans ; s'ils transgressent cette règle, ils ont une amende dont le montant est fixé lors des rencontres de Sommières, mais dans tous les documents que j'ai consultés je n'ai pas trouvé trace du paiement des amendes.

En tant que nobles, ils doivent servir le Roi dans son armée, s'ils ne peuvent pas s'absenter plusieurs mois, alors ils nommeront une personne noble « *suffisamment montée et habillée que celui-ci mettrait s'il était tenu d'aller au combat* ».

Les Gentilshommes-verriers ont quelques avantages : leur fabrication est exemptée de toutes taxes et leurs biens sont aussi exemptés d'impôts quand il y a achat ou vente de leur propre production (blé, bétail, ou autres)

Aucun corps de métiers n'a ces avantages aujourd'hui.

Ils seront donc verriers de père en fils pendant plusieurs siècles.

Ils transmettront leur savoir à leur descendance uniquement « *pour les filles légitimes, leurs fils pourront exercer l'art de verrier pourvu que les pères des dites filles soient nobles ou de nobles générations* ».

« *Que nul maître de four de verrerie ne peut et ne doit montrer le dit art à personne qui ne soit procréé de noble et qu'il n'ait justifié de noblesse par devant le viguier de Sommières* ».

Vous voyez comme Sommières joue un rôle important, les grandes décisions y sont prises comme les arrêtés et les interdictions de toutes sortes. Il n'est pas facile croyez-moi d'être gentilhomme-verrier.

Leur religion ?

Des auteurs affirment que « *tous les gentilshommes verriers étaient de la religion* ». Ils étaient paraît-il chantres, lecteurs, prédicants ou pasteurs (ministres comme on les appelait autrefois)

Trois familles au moins restèrent protestantes : les Azémar, la famille d'Aigaliers et la famille de la Roque, bien que nous trouvions quelques abjurations...

Noble Izaac de la Roque, sa femme et son fils abjurent en 1685.

1631 « *le Sieur de la Roque a été désigné par l'église de Ganges comme membre du colloque d'Anduze* ».

Nous trouvons un avis de recherche concernant Monsieur d'Aygaliér, Religionnaire, on lui reproche d'avoir hébergé un prédicant « *qui luy a fait plusieurs assemblées et même ledit d'Aygaliér luy a fait baptiser un de ses enfants et un des fermiers dans la dite verrerie, il s'est marié et plusieurs autres* ».

Lorsque Guérin d'Azémar et sa femme Marguerite de Faucon testent à Méjannes, le 22 mars 1668, ils se disent de la Religion prétendue réformée, ce qui n'empêchera pas plus tard les camisards de brûler la métairie d'autres Azémar... le 18 avril 1705.

Nous trouvons d'autres familles qui reconnaissent faire partie de la Religion Prétendue Réformée et à d'autres moments, nous les trouvons Catholiques...

Attachés à leur terre, à leur métier, appauvris, plusieurs gentilshommes verriers préfèrent se convertir et rester, leur conversion se fera du bout des lèvres, ils resteront fidèles à leur foi.

Des familles de la région de Gabre, de Foix ont souffert d'être de la Religion prétendue réformée. Les familles de Robert, de Grenier, de Verbizier, certains sont allés en prison, d'autres, condamnés aux galères sont morts pour leur foi. Leurs épouses condamnées à la réclusion à vie et tous à la confiscation de leurs biens.

Saint-Quirin, dans son ouvrage paru en 1900, écrit que les objets fabriqués en Languedoc « *sont sans recherche à cause des persécutions religieuses car de nombreuses familles se sont converties au Protestantisme* ».

Des familles comme les de Virgille sont restées catholiques.

Je pencherai plutôt pour leur esprit de « caste », mariages entre familles verrières, et le souci de ne pas dévoiler leurs secrets...

Les gentilshommes verriers du Nord de la France ont employé des verriers italiens.

De très belles pièces de verreries leur sont attribuées.

Quel est le rôle des femmes ?

Certainement très effacé.

Dans l'encyclopédie de Diderot, on nous les montre effectuant les travaux les plus ingrats.

Dans les actes notariés, elles ne figurent pas comme propriétaires de verreries, elle n'ont aucun statut.

Pour s'établir, les verriers cherchaient des lieux favorables à l'exercice de leur art, c'est-à-dire proches des bois de chêne et à proximité des cours d'eau où ils puiseront le sable.

Ils ne prenaient aucune mesure pour remplacer les arbres qu'ils brûlaient malgré les ordonnances du Roy, les forêts ont disparu peu à peu.

En 1528, Martial Puechagut écrit aux consuls que les boulangers de Nîmes vont être obligés de fermer boutique, il ajoute en précurseur qu'il faudra utiliser le charbon à la place du bois... Il faudra attendre deux siècles pour que Louis Gilly, propriétaire d'une mine à St-Jean-Valerisclle, mette au point un four à charbon, mais il n'est pas noble aussi ne peut-il exercer que s'il emploie des gentilshommes. Son fils écrira plusieurs fois au viguier de Sommières pour demander le droit d'exploiter lui même sa verrerie. J'ajoute que l'on ne fait pas de différence entre le verre cuit au bois et celui cuit au charbon. Ils ont la même qualité.

Les Anglais depuis longtemps avaient adopté le charbon.

Où se trouvent les verreries sur les trois diocèses qui forment aujourd'hui le département du Gard

Les bois de la Chartreuse de Valbonne furent très convoités, ce furent d'abord les Chartreux qui installèrent des fours puis plusieurs familles verrières s'installèrent dans les bois.

Familles Odouard. Rey ou Régis. De Virgille et la famille du Cailar
De nombreuses alliances unirent ces familles.

J'ai recensé dix lieux de verreries autour de la Chartreuse de Valbonne.

Un lieu important fût Méjannes (aujourd'hui Méjannes le Clap). Dans le centre du village, il y avait encore il y a quelques années les fours d'une verrerie, le propriétaire, aujourd'hui décédé, m'a dit les avoir détruits pour faire un passage et donner accès à des terres enclavées. Dans un de ses vergers, il trouvait encore des débris de verre.

D'après les documents trouvés aux Archives, il s'agit de Claude Rey « *verrier de la verrerie de Méjannes* » dès 1590

1627 André de Bournet et Claude de Faucon, « *associés de la maison verrerie de Méjannes* ».

Nous trouvons ensuite la famille d'Azémar de 1660 à 1710

Dans les bois de Méjannes, nous trouvons cinq lieux de verrerie :

le Mas de la Civadière

le Mas Crémat

le Mas Crespinou

le Mas de Terris
la Combe de la Verrière

Les trois premiers Mas sont aujourd'hui restaurés, aucune trace de fours de verriers, c'étaient des fours construits avec de la terre réfractaire, ils duraient en principe le temps d'une réveillée.

Les fours à pain par contre existent toujours dans ces mas et sont prêts à servir.

On peut penser que les fours des verriers, de petite durée pouvaient être construits dans les bois, ce qui leur permettait d'éviter le charroi des bûches de chêne blanc.

Le mas Crémat est une verrerie depuis au moins 1611, occupé par la famille Rey puis les de Virgille en sont acquéreurs, en 1635 on y trouve comme apprenti Pierre d'Aigalier, puis les Azémar jusqu'en 1643.

En 1666 Jacques de la Roque et Pierre d'Aigalier.

D'après des documents nous savons que l'on y fabriquait des verres mi-fins, des flacons et des bouteilles.

Le Mas de la Civadière est restée la propriété de la famille d'Aigaliers jusqu'à la Révolution.

J'ai recensé 36 verreries à ce jour sur les trois diocèses Alès, Uzès, Nîmes, mais mon travail n'est pas terminé...

Lorsque nous trouvons des actes pour construire une verrerie, nous apprenons que la halle, terme employé pour le lieu où se trouvent les fours mesure cinq cannes et demy de long et cinq cannes et demy de large, ce sont donc des carrés de 11 mètres de côté.

On y aménage trois fours, un four de travail, un four de refroidissement et un four de dilatation.

Depuis l'époque romaine, on utilise des creusets pour le verre fondu, une canne pour souffler le verre, et des moules.

Proche des fours se trouvait toujours un terre-plein où l'on pouvait brûler les plantes qui servaient à la composition du verre, la fougère par exemple...

Cette composition comportait du sable que l'on faisait fondre à l'aide de fondants alcalins qui en facilitent la fusion, chimiquement le verre est un silicate dont les principaux composants sont la silice (70 à 75 %) et des oxydes alcalins de sodium et de potassium.

L'oxyde de calcium sert de stabilisateur donc un composant important. En somme le verre est un liquide solidifié !

Les propriétés du verre varient selon sa composition, c'est ainsi que l'on peut obtenir du cristal, du verre ou de la pâte de verre.

Le sable est donc le produit primordial dans la composition du verre.

Il est d'ailleurs employé en plus grande quantité que la soude, la potasse ou la chaux et de sa plus grande pureté dépendra la qualité du verre après fusion.

C'est à la rivière ou au fleuve le plus proche que les verriers allaient chercher le sable, la silice se trouve dans toutes les eaux courantes et dans le sable.

Près de Pont Saint Esprit, il y a la sablière de Pancarce très réputée.

Le verre cassé entre aussi dans la composition, pour avoir un verre fin, sans bulle, ni impureté, il était nécessaire alors de mélanger du verre cassé à la composition.

Plus la proportion était grande, plus le verre obtenu avait des chances d'être fin et le verre cassé recuit est paraît-il plus résistant.

Les verreries des xv^e et xvi^e siècle ne pouvaient pas atteindre la température des fours actuels aussi le mélange du verre cassé aidait à la fonte du verre.

J'étais à Biot il y a quelques mois, et j'ai pu constater qu'ils mettaient toujours dans leur préparation du verre cassé à raison de 10 % de leur production, mais là, ce n'est pas pour enlever les bulles puisque leur spécialité à Biot est le verre très bullé !!!

Le verre servait aussi de monnaie d'échange. En échange de « groisil » nom donné au verre fondu, ou des bris de verre, on pouvait obtenir des verres neufs.

Les termes de verres « grossiers » ou verre « mi-fins » sont employés.

Plus de vestiges de ces fours dans le Gard, c'étaient des installations précaires pour la plupart.

Que fabriquait-on en Languedoc ?

L'essor de la culture de la vigne allait nécessiter forcément une consommation accrue de bouteilles, des bonbonnes.

Pour les apothicaires des pots pour onguents. Une spécialité, les topettes : c'est un petit flacon longiligne en verre soufflé vert pâle qui servait aux apothicaires et aux parfumeurs.

Un verrier pouvait en souffler jusqu'à 350 par jour !

Nîmes et Montpellier sont des centres réputés pour leur parfum.

L'Intendant Basville estimait l'exportation à 120 000 livres ce qui donne une production de 150 000 litres, en particulier pour la « Reine de Hongrie », or ces parfums Eau de Hongrie ou Lavande se vendaient en petites bouteilles ou topettes.

En parlant de l'eau de Hongrie, Madame de Sévigné aurait dit : *« Elle est divine, je m'en enivre tous les jours, j'en ai dans ma poche, c'est une fiole comme le tabac, quand on y est accoutumée, on ne peut plus s'en passer ».*

Ce parfum était composé de romarin, de sauge, du serpolet et du gingembre.

On reconnaît facilement la verrerie du Languedoc par sa couleur vert pâle...

On a soufflé des tuiles en verre pour les magnaneries, des cloches à melons pour les maraîchers, des bouteilles, des porons...

En 1672, on fabriquait à Nîmes des « conteries » c'est-à-dire des boutons, des perles.

Un document de 1725 nous confirme qu'il n'est pas aisé d'être gentilshomme verrier. *« Le travail est très rude, ces messieurs vivent grossièrement, on voit chez eux peu de fortune, et l'on peut avancer avec vérité qu'à l'exception de cinq ou six, le reste vit à la journée ».*

Les actes notariés sont révélateurs : les filles reçoivent en dot quelques cent livres, deux robes et c'est tout, on trouve à la même époque pour les filles de

tisserands, ou de taffetassiers, des dots plus importantes : un métier à tisser, un coffre en bois ou des bijoux...

1742 Nouvelle offensive du pouvoir demandant que certaines verreries soient transférées au Mont Aigoual.

Aujourd'hui, je ne peux pas affirmer que des verreries se sont installées en bordure du ruisseau de Trévezél !

Lorsque Jacques de la Roque se plaint d'être obligé de déplacer sa verrerie, Monsieur Anceau de Lavelet, grand maître des Eaux et Forêts estime que « *la bourse des gentilshommes-verriers doit être ménagée avec attention* ».

La corporation des gentilshommes-verriers avait une caisse de secours dont les fonds étaient fournis par les contributions des verriers.

Ces fonds servaient à couvrir les frais des assemblées mais aussi et surtout à aider les verriers en difficulté ou à payer l'éducation militaire de ceux qui désiraient entrer au service du Roi.

Les maîtres verriers ont souvent beaucoup de difficultés à vivre et sont parfois obligés d'emprunter.

Il y a les salaires des ouvriers à payer, nobles eux-aussi, ils touchaient en 1683, 450 livres pour une campagne de six mois, j'ai calculé pour vous d'après un tableau de comparaison que cela faisait la somme de 6485 francs par mois, c'est à dire le SMIC aujourd'hui, en plus ils recevaient un chapeau et le maître devait nourrir et loger son employé, il devait aussi entretenir son chien et son cheval. Les domestiques qui n'étaient pas nobles recevaient 250 livres par campagne, nourris et logés (3526 francs aujourd'hui).

J'ajoute que les ouvriers ne travaillaient que pendant six mois, ils devaient s'engager pour des travaux agricoles le reste du temps, leur métier est très dur, ils travaillent dix à douze heures par jour dans de mauvaises conditions, chaleur des fours, froid en dehors de la halle, il ont peu de liberté, leur formation est longue et les maîtres veulent s'attacher leurs ouvriers.

Pour les maîtres, ce n'est pas mieux, en plus des salaires de leurs employés, il y a les matières premières, 4000 livres par an à prévoir (un total de 34588 francs)

Les seuls moyens de couvrir les frais étaient d'une part l'association des maîtres, ce qui évitait d'employer des ouvriers, et d'autre part le vol des bois du Roi, les deux systèmes furent parait-il employés par un grand nombre de verriers.

En 1731, les autorités ordonnent un arrachage des vignes afin de limiter la production, coup dur pour les verriers, six ans plus tard le gouvernement revient sur sa décision, alors on assiste à une augmentation rapide de la production de bouteilles et de l'indice des prix...

Fin du XVIII^e siècle, nous approchons de la Révolution, peu à peu les Gentilshommes-verriers perdent les avantages qui leur avaient été donné il y a plusieurs siècles... les verreries s'arrêtent pour ne pas avoir évolué.

Les verreries de Moussans, de Saint-Pons et dans le Minervois vont continuer encore quelques années puis laisseront place à l'industrie du verre.

A Givors, les verreries ont installé des fours à charbon, mécanisé leur fabrication, et peu à peu ont pris la clientèle des verreries du sud de la France.

Dans le Gard, le début du XIX^e siècle voit des verreries s'installées dans le bassin minier, Alès, Larnac, La Grand-Combe, Mèjanès les Alès...

Nous pouvons retenir de la vie des Gentils-hommes verriers cinq faits importants :

1. Ce sont des nobles, ils font partie d'élites qui participent à la vie politique et religieuse du Royaume mais ils sont pauvres, n'ayant pas de fiefs, pour seules ressources les produits de leur verrerie.
2. Ils font un travail manuel, ils sont donc peu considérés par la noblesse.
3. Certains ont adhéré à la Réforme tout en restant fidèles au Roi, ils vont donc se trouver en opposition constante. Le Roi et le clergé faisant tout ce qui est en leur pouvoir pour faire disparaître à jamais la religion réformée.
4. Ils déboisent les forêts, les bois sont convoités par d'autres corporations.
5. Ils ont des privilèges confirmés par tous les Rois de France, ce qui doit rendre jaloux bien des corporations.

A travers ces lignes, à travers mon modeste ouvrage paru en 1988, j'ai voulu rendre hommage à ces hommes, à ces femmes qui ont connu une vie difficile, mais si honorable.

La modiste de Marie-Antoinette disait paraît-il « *Il n'y a rien de nouveau... que ce qui est oublié !* »

Aujourd'hui, notre industrie sort chaque jour des milliers de bouteilles ou de verres de toutes sortes. Qu'elle ne nous fasse pas oublier le labeur de gentilshommes verriers.

Avec vous, j'ai voulu leur rendre hommage.

Je vous remercie.